

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

LA MAIRIE RECRUTE 2 AGENTS RECENSEURS

En 2023, la Commune est chargée d'organiser, sous l'égide de l'INSEE, le recensement général de sa population, du 19 janvier au 18 février 2023.

Pour réaliser cette enquête, la Mairie de Boissise-la-Bertrand recrute **deux agents recenseurs**.

Ils auront pour mission d'assurer la collecte du recensement auprès des habitants en déposant dans les boîtes aux lettres une notice d'information avec des identifiants de connexion, permettant de se faire recenser par internet. A défaut, ils déposeront des imprimés à compléter et viendront les retirer dans un deuxième temps.

Profil de l'agent recenseur :

- Aptitudes relationnelles,
- Bonne présentation,
- Discrétion, confidentialité,
- Ordonné, méthodique,
- Grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi. Une bonne connaissance de la commune est un plus.
- Capacité d'assimilation : l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement. Il devra obligatoirement participer aux séances de formation prescrites par l'INSEE (en général deux demi-journées).

Les personnes intéressées par cette mission rémunérée par la commune sont invitées à envoyer leur candidature (CV + lettre de motivation), avant le **30 septembre 2022**, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
2 rue François Rolin
77350 BOISSISE-LA-BERTRAND

